

EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'évaluation de l'action publique n'est toujours pas entrée dans les moeurs

Hélène Lerivrain | France | Publié le 14/06/2019

Plus de 200 acteurs de l'évaluation étaient réunis à Pessac, près de Bordeaux, les 13 et 14 juin à l'occasion de la 14ème édition des Journées françaises de l'évaluation organisées par la Société française de l'évaluation en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine. L'occasion de mettre en lumière certaines tendances et de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Si certaines collectivités sont très engagées dans cette démarche, d'autres le sont moins ou pas du tout, et ce alors même que les citoyens sont de plus en plus exigeants et méfiants.



« L'histoire de l'évaluation en France n'est pas un long fleuve tranquille. En 30 ans, c'est-à-dire depuis le décret Rocard et le rapport Viveret, qui ont institutionnalisé l'évaluation de l'action publique, il y a eu des avancées, des reculs. En l'occurrence, depuis deux ans, nous constatons une régression ».

Tout en reconnaissant un mouvement de professionnalisation et de montée en gamme de l'évaluation, le président de la Société française de l'évaluation (SFE), Michel Basset ne nie pas les difficultés, rappelant notamment qu'il existe toujours des conflits sur les méthodes. « Les 14èmes journées de l'évaluation sont justement l'occasion de faire le point sur les tendances et les pratiques. Il s'agit de la plus grande foire de l'évaluation de France. »

La Nouvelle-Aquitaine, région de référence

« La Nouvelle-Aquitaine, est en l'occurrence la région de référence », insiste Michel Basset. Elle a mis en place dès 2016 un dispositif d'évaluation reposant sur une Commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP) présidée par un élu, composée de représentants de chaque groupe politique de l'assemblée régionale et de représentants de la société civile issus du Ceser.

Pour la mise en œuvre des programmes, la Nouvelle-Aquitaine a recours à plusieurs prestataires extérieurs et un comité de pilotage assure le suivi de chaque évaluation. Ainsi, une trentaine d'évaluations sont programmées pour 2019 et 2020. Le budget annuel s'élève à 400 000 euros.

A l'inverse, la région Rhône-Alpes qui était pourtant précurseur, a tout arrêté au moment du changement de majorité. « Plusieurs régions sont quant à elles en phase de transition, avec souvent une impulsion forte de l'évaluation des fonds européens », poursuit Benedict Lexton, responsable de l'unité évaluation des politiques publiques en Nouvelle-Aquitaine.

Un collectif informel de plusieurs régions de France s'est d'ailleurs formé il y a un an pour mettre en place un échange d'expériences. Les départements ne sont pas en reste. Le Puy-de-Dôme a par exemple mis en place une mission d'évaluation dès 2015.

« Mais l'évaluation n'est ni un audit, ni un contrôle de gestion, ni une mesure de la performance », a tenu à rappeler Benedict Lexton. « Il ne s'agit pas de mesurer la satisfaction. Ce n'est pas non plus une sanction mais une aide à faire progresser », a pour sa part insisté Michel Basset qui précise qu'« au sein des collectivités, la finance prend de plus en plus de place entraînant davantage un pilotage de la performance qu'une évaluation des politiques publiques. »

Mutualisation et transparence

A l'heure où la data redonne le pouvoir de comprendre ce qui se passe, Laurence Lemouzy, docteur en sciences politiques, alerte également : « Les chiffres ne font pas un projet. Il faut mettre en récit l'action publique. Chiffres et sens doivent se réconcilier. L'évaluation peut permettre de le faire. Par ailleurs, il faut faire cercle, se mettre d'accord entre associations, collectivités, Etat, entreprises pour qu'une décision soit acceptable, acceptée et coproduite avec la société. »

En Nouvelle-Aquitaine, si les citoyens ne participent pas aux comités de pilotage, ils sont en revanche consultés. Par ailleurs, toutes les évaluations sont rendues publiques en plénière et disponibles en ligne. « L'enjeu, c'est de rendre compte des politiques publiques pour les améliorer mais aussi diffuser cette culture », insiste Thierry Perreau, président de la CEEP en Nouvelle-Aquitaine.

« La vision de l'expert objectif associé à l'élus visionnaire est obsolète et inefficace car rejetée par des citoyens qui veulent interagir, participer, être écoutés et entendus. » « Il faut changer les méthodes, être plus agile, rapide et participatif », a complété Michel Basset.

« Si les avis ont divergé au cours de ces Journées, parfois même de façon virulente, cela montre qu'il y a un vrai besoin, une vraie appétence pour l'évaluation », a commenté Thierry Perreau. « On a retiré les politiques économiques aux départements. Mais on a fait une évaluation pour savoir comment ça se passait avant et pour dire ce qui marche et ce qui ne marche pas ? », a, par exemple lancé Jean-Pierre Balligand, co-président de l'Institut de la gouvernance territoriale et de la décentralisation.

D'où l'importance, plusieurs fois soulignée, de réaliser des évaluations ex ante, avant la mise en oeuvre d'une intervention publique, et ex post, après l'achèvement d'un programme.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les trois étapes à respecter pour une évaluation complète des politiques publiques
- L'évaluation, une démarche complexe à appliquer au domaine du social
- L'évaluation citoyenne bonifie les politiques publiques